

L'élevage bovin sur le plateau vivaro-vellave au Moyen Âge : aux origines du Fin Gras ?

Le Moyen Âge passe pour avoir été successivement éleveur de porcs avant les XI^e-XII^e siècles, puis éleveur d'ovins, la part des bovins étant souvent sous-évaluée dans l'élevage. Cette absence de bœufs et de vaches dans les étables des historiens ne peut que surprendre et l'on est en droit de s'inter-

location des pâturages que le déplacement du cheptel⁽¹⁾. Il n'en est pas de même pour l'élevage bovin, beaucoup plus "discret" d'un point de vue documentaire. Il est donc intéressant de s'interroger à son sujet sur les confins du Velay et du Vivarais, lorsque l'on sait l'importance qu'il a eu aux XIX^e et XX^e siècles et qu'il a encore

1. - Cf. par exemple à ce sujet les nombreuses études portant sur la transhumance provençale qui contribuent à déformer notre vision de l'élevage de la fin du Moyen Âge, mettant en avant les ovins à partir de l'exemple d'une région donnée. COULET N. (1997) - "La transhumance des ovins en Provence", *Ethnozootechnie (L'élevage médiéval)*, pp. 41-46 ; ROYER J.-Y. (1988) - *Le journal de Noé de Barras, un entrepreneur de transhumance du XV^e siècle*, Salagon, 75 p. ; STOUFF L. (1986) - *La ville d'Arles à la fin du Moyen Âge*, Aix, 2 vol., 1054 p. ; ZERNER M. (1977) - "L'élevage en comtat venaissin au début du XV^e siècle", *L'élevage en Méditerranée occidentale* (actes du colloque international de l'Institut de recherches méditerranéennes, 1976), Paris, pp. 121-135.

2. - MARTIN A.-M., MERMET J.-C., RIBET N. (1996) - "L'Éleveur et ses rois", *Les Cahiers du Mézenc*, n°8, pp. 33-72.

Franck BRECHON



Fonds Bibliothèque Nationale

roger : réalité ou vision déformée liée à la nature des sources documentaires exploitées ? En effet, l'élevage ovin est en règle générale beaucoup mieux documenté, dans la mesure où il est souvent le fait d'établissements monastiques importants ayant conservé d'assez volumineux chartiers, ou parce qu'il s'agit souvent d'un élevage transhumant. Complexe à organiser, ce dernier induit la production de nombreux écrits qui régissent tant la

dans les logiques de territoire développées autour du projet du Fin Gras⁽²⁾.

Un tableau précis de l'élevage peut être dressé en 1464. Cette année-là, sur décision des États de Languedoc, une vaste enquête a été réalisée en Vivarais. Elle recense théoriquement tous les chefs de feux laïcs et roturiers. Certes, cette source n'est pas exempte de défauts et peut faire l'objet de nombreuses critiques,